

Déneigement : comment ça fonctionne ?

Depuis le début de l'épisode neigeux, les services techniques de la ville de Sannois sont pleinement mobilisés.



Depuis plus d'une semaine, les températures négatives ont nécessité une mobilisation des services techniques de la ville de Sannois, de nuit comme de jour, afin de déneiger et de sécuriser la ville et en priorité les axes principaux, les voies les plus fréquentées ainsi que les rues comportant un dénivelé important. Rappelons que le département a en charge les routes départementales.

Il est toutefois important de noter que les 49 km de voies de la ville ne sont pas tous traités. Dans certaines conditions extrêmes, même avec un traitement adéquat des chaussées, il peut être nécessaire de fermer des voies pour des raisons de sécurité.

Modalités d'intervention

- **Trottoirs et accès aux équipements publics** : déneigement manuel à la pelle et salage à la main par les agents
- **Routes** (selon les cas) : épandage de sel à l'aide de la saleuse positionnée sur un camion poids lourd et intervention d'un camion équipé de lames de déneigement

À Sannois, on utilise du sel, pas du sable. Le sel agit en abaissant le point de congélation de l'eau, ce qui permet de prévenir la formation de glace. Toutefois, il est important de noter que le sel a une action limitée lorsqu'il est appliqué sur de la neige fraîche ou à des températures très basses (inférieures à -1°C). Son efficacité est optimale lorsqu'une action mécanique, notamment le passage des voitures, est associée à l'épandage. C'est pourquoi certaines voies qui ont fait l'objet d'une action d'épandage mais qui ont connu peu ou pas de trafic restent gelées ou enneigées.

Comment ça se passe concrètement ?

- Pendant les chutes de neige : déneigement mécanique avec lames et salage en continu
- Après la chute (ou lorsqu'elle faiblit) : salage, pour faire fondre la neige résiduelle et empêcher le verglas
- Les agents sont mobilisés jour et nuit en fonction des bulletins météo.

Malgré cette mobilisation continue, si les chutes de neige sont particulièrement importantes, cela ne permet pas de garantir des conditions de circulation normales. Le déneigement est un travail progressif et des routes déjà traitées peuvent redevenir glissantes très rapidement. Les conditions de circulation peuvent donc rester difficiles.

Nous appelons chacun à la responsabilité individuelle :

- Évitez tout déplacement non indispensable.
- Les déplacements strictement nécessaires doivent être effectués en adoptant une conduite particulièrement prudente.
- Les riverains sont tenus de déneiger le trottoir devant leur habitation et de le saler afin d'éviter tout risque de chute dont ils seraient alors tenus pour responsables.





Services techniques

Hôtel de ville
Place du Général Leclerc
2ème étage
95110
Sannois
Tél. 01 39 98 20 60
services.techniques@sannois.fr

Accueil du public

Du lundi au vendredi 8h30-12h30 / 13h30-17h30
Fermé le mardi après-midi et le samedi

Infos pratiques

- Plus de 20 agents ont travaillé au déneigement lors du pic de l'événement
- En une semaine, l'équivalent d'une année et demie de tonnes de sel a été épandu sur les espaces publics

- Mobilisation d'une saleuse positionnée sur un camion poids lourd et d'un camion équipé de lames de déneigement
- À Sannois, on utilise du sel, pas du sable
- -1 °C : seuil en dessous duquel l'efficacité du sel devient limitée